

## Reflets

Revue d'intervention sociale et communautaire



# L'Alliance des femmes de la francophonie canadienne (AFFC) : pour et par les femmes francophones vivant en situation minoritaire au Canada

Nathalie Morgan

Les inégalités sociales en contexte minoritaire

Volume 24, numéro 1, printemps 2018

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1051524ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1051524ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Reflets, Revue d'intervention sociale et communautaire

ISSN

1203-4576 (imprimé)

1712-8498 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Morgan, N. (2018). L'Alliance des femmes de la francophonie canadienne (AFFC) : pour et par les femmes francophones vivant en situation minoritaire au Canada. *Reflets*, 24(1), 160–163. <https://doi.org/10.7202/1051524ar>

Tous droits réservés © Reflets, Revue d'intervention sociale et communautaire, 2018

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

**é**rudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

---

# **L'Alliance des femmes de la francophonie canadienne (AFFC) : pour et par les femmes francophones vivant en situation minoritaire au Canada**

---

*Nathalie Morgan*

---

## **Plus de 100 ans d'histoire**

---

L'Alliance des femmes de la francophonie canadienne (AFFC) existe maintenant depuis plus de 100 ans. De nombreuses femmes remarquables ont influencé l'Alliance qui, aujourd'hui, a pour mandat de défendre les droits de 1,326 million de femmes issues des communautés francophones et acadiennes du Canada.

En 1914 et sous le leadership d'Almanda Walker-Marchand, un groupe de femmes francophones de l'élite de la région d'Ottawa se réunit afin de former le premier groupe de femmes hors Québec à défendre les droits des soldats blessés lors de la Première Guerre mondiale. Ce groupe est créé à la suite d'un appel à la nation fait par la duchesse de Connaught, épouse du gouverneur général de l'époque, afin de venir en aide aux soldats canadiens blessés au combat. Lors d'une première assemblée menée par Almanda Walker-Marchand, plus de 400 femmes francophones répondent à l'invitation de la Fédération des femmes canadiennes-françaises (FFCF) afin d'amasser des fonds et de venir en aide aux victimes de guerre.

Almanda demande aux femmes présentes si elles seraient prêtes à s'unir, dans un avenir plus ou moins rapproché, « pour demander à toutes les femmes du Canada de travailler avec nous pour ceux qui nous sont plus chers que nous-mêmes, nos enfants ». (Brunet, 1992, p. 39)

Ainsi, en 1918, sa fondatrice Almanda Walker-Marchand décide de faire incorporer ce groupe afin qu'il devienne une entité juridique reconnue par le gouvernement du Canada. Celle-ci sera alors reconnue comme la FFCF. Les objectifs de la FFCF après la Première Guerre mondiale sont de venir en aide aux anciens combattants et leur famille,

et de trouver des solutions aux différents enjeux découlant de ce conflit historique (ex. la délinquance juvénile en raison de l'absence du père, les femmes ouvrières qui doivent retourner au foyer, l'alcoolisme, les infections transmises sexuellement, etc.). Ainsi, l'organisation évoluera et se donnera un rôle politique de défense des intérêts des femmes francophones et leur famille dans les dossiers sociaux, économiques et politiques.

Dans les années 1970 et 1980, le besoin de restructuration se fait toutefois sentir puisque celle-ci a pris, depuis quelques années, une ampleur provinciale au lieu de nationale. Afin de revenir à son mandat initial de représenter les femmes francophones du Canada, elle devient, en 1985, la Fédération nationale des femmes canadiennes-françaises (FNFCF).

Enfin, c'est en octobre 2005 que la Fédération nationale des femmes canadiennes-françaises (FNFCF) et le Réseau national d'action éducation femmes (RNAÉF) se fusionnent, ce qui amène la création de l'Alliance des femmes de la francophonie canadienne (AFFC). L'AFFC a donc fêté en grand son siècle d'existence en 2014. À l'occasion de cet anniversaire, elle a publié le livre « Portrait de la francophonie canadienne au féminin », qui reconnaît le travail de cent femmes francophones ayant contribué au développement et à l'avancement de notre société, de la francophonie canadienne et du statut de la femme. Cet ouvrage est depuis disponible à ses bureaux et auprès de ses groupes membres.

## L'AFFC aujourd'hui

---

L'AFFC d'aujourd'hui est vouée à la sensibilisation et à la promotion du rôle et de la contribution des femmes francophones dans leur communauté ainsi que leur droit de vivre et de s'épanouir pleinement en français.

Ses buts sont les suivants :

1. Appuyer les organismes provinciaux et territoriaux des femmes de la francophonie canadienne dans leur développement et dans la prestation de services aux femmes francophones;
2. Sensibiliser le public canadien, les organismes francophones et acadiens et les diverses instances gouvernementales au rôle, à la contribution et aux besoins des femmes de la francophonie canadienne;
3. Soutenir la concertation et la collaboration de ses membres et de ses partenaires pour l'avancement de ses dossiers qui traitent des enjeux des femmes de la francophonie canadienne;

4. Promouvoir l'éducation et le leadership sous toutes ses formes chez les femmes francophones;
5. Proposer des recherches qui documentent la situation des femmes de la francophonie canadienne et s'associer à ces recherches.

Ses valeurs par et pour les femmes font de l'AFFC un incontournable. De plus, l'AFFC travaille de concert avec ses associations membres provinciales et territoriales (12 membres) afin d'aider les femmes des communautés francophones et acadiennes à atteindre leur plein épanouissement en leur donnant une place, une voix et du pouvoir sur leur avenir.

Afin de bien représenter les différents besoins de ses membres, elle est très active au niveau politique, que ce soit par sa présence active sur la Colline du Parlement à Ottawa, sa voix constante sur les médias sociaux afin de se positionner par rapport aux enjeux qui touchent les femmes de la francophonie canadienne en milieu minoritaire ou son positionnement en tant que porte-étendard des préoccupations et des enjeux qui touchent les femmes francophones lors de conférences ou à travers les différents projets qu'elle gère et coordonne.

## Projets de l'AFFC

L'AFFC gère plusieurs projets au niveau national afin d'offrir l'accès à des services en français aux femmes de la francophonie canadienne minoritaire, mais surtout afin de leur permettre de s'épanouir au sein de leur propre communauté.

L'Alliance gère depuis plusieurs années le dossier des personnes aidantes.



Depuis l'automne 2016, l'AFFC gère le volet femmes/personnes aidantes de l'initiative *Ensemble pour le développement social des communautés francophones et acadiennes du Canada*. Ce projet est financé en partie par le gouvernement du Canada dans le cadre du Programme de partenariats pour le développement social — Composante « enfants et familles ».

À titre de coordonnatrice du secteur femmes/proches aidantes, l'AFFC appuie huit initiatives provinciales, gérées quant à elles par quatre organismes de femmes et quatre organismes d'ânés. L'AFFC a comme mandat d'outiller et d'accompagner les groupes sous-bénéficiaires qui gèrent ces huit projets dans le but de les appuyer dans la réalisation de leurs initiatives aux niveaux provincial et régional.

L'AFFC gère également depuis plusieurs années les programmes **FrancoZone** et **Mentoraction**.



**FrancoZone** est un programme qui vise à favoriser l'utilisation du français à la maison au sein des couples et des familles exogames. Ainsi, les femmes francophones qui résident en milieu minoritaire au Canada et qui souhaitent transmettre l'héritage de leur langue à leurs enfants ou à leur conjoint ou conjointe peuvent prendre part aux ateliers offerts par l'entremise de ses organismes membres.

Parce que chaque occasion de transmettre la culture francophone en est une qui continue à assurer l'avenir de la francophonie canadienne.



**Mentoraction** est, quant à elle, une initiative pour et par les femmes ayant pour but d'assurer la relève du leadership féminin au sein de la francophonie canadienne.



L'AFFC appuie ses membres qui organisent des formations, des sessions de mentorat ainsi que des activités de réseautage afin d'outiller les femmes qui souhaitent œuvrer dans divers milieux.

L'AFFC publie également de façon saisonnière le magazine **PrésentEs!** Ce magazine a pour but de donner un espace de parole, de partage, de visibilité et de réflexion aux femmes francophones en milieu minoritaire.

Le magazine s'adresse d'abord à ces femmes, mais aussi à toutes les personnes qui s'intéressent aux enjeux auxquels elles font face.

L'AFFC veut augmenter la visibilité de ces femmes, valoriser leur rôle dans l'épanouissement de leurs communautés et participer au dynamisme et au renforcement de leurs réseaux. *PrésentEs!* sert ainsi de plateforme de diffusion à l'AFFC pour y partager ses positions et sensibiliser la population aux enjeux des femmes qui bien souvent, au bout du compte, touchent une population beaucoup plus vaste que les femmes seulement.

Pour obtenir plus d'informations au sujet des projets de l'Alliance des femmes de la francophonie canadienne, pour devenir une association membre ou pour toutes autres questions, veuillez communiquer avec l'AFFC au 613-241-3500 ou à [projets@affc.ca](mailto:projets@affc.ca).

## Bibliographie

BRUNET, Lucie (1992). *Almanda Walker-Marchand (1868-1949). Une féministe franco-ontarienne de la première heure*, Ottawa, Les Éditions L'Interligne, 203 p.